

Edition : Mars 2024 P.50-51  
Famille du média : Médias spécialisés  
grand public  
Périodicité : Trimestrielle  
Audience : 1681000  
Sujet du média : Banques-Finance



Journaliste : -  
Nombre de mots : 1083

# Les produits structurés, un risque maîtrisé

**L**’épargnant connaît, au moment d’acheter un fonds structuré, la durée maximale du placement, ainsi que les conditions de pertes et les objectifs de gains. À l’échéance, une protection du capital investit totale (structuré à capital garanti) ou partielle (structuré à capital protégé) est assurée.

En pratique, ce produit financier offre de venir, au terme d’une période de 1 à 12 ans, des intérêts (ou coupons) dont le montant global va dépendre de l’évolution du cours d’un « sous-jacent ». Ce dernier peut être un indice boursier, une obligation, une matière première, une crypto-monnaie, un panier d’actions, voire une seule action. Au cours de son séjour le placement du fonds structuré, puis à des fréquences plus ou moins rapprochées (journalière, mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle), le fonds structuré note le cours du sous-jacent et le compare à celui enregistré lors du lancement du produit. Selon l’évolution observée, un coupon pourra ou non être versé. Tout versement est réalisé alors l’expiration ou le rappel (« antérieur » en anglais) préarrangé du produit. Si, à la date de clôture de l’actif financier, aucun rappel n’a été déclenché alors, selon le cours du sous-jacent et la nature du structuré, le capital investit sera remboursé de façon totale ou partielle.

## DES RENDEMENTS ATTRACTIFS

Avec la forte remontée des taux d’intérêt enregistrée depuis la fin de 2023, les produits structurés proposent des rendements en affi-

chant des rendements attractifs. Comme le souligne l’Autorité des marchés financiers (AMF) dans sa Cartographie des marchés et des risques 2023 : « Les émissions ont continué de croître pour atteindre 67 milliards d’euros via la distribution de 3 000 produits, en date de fin mai 2023. La commercialisation auprès des particuliers via les réseaux des grandes banques françaises, s’est accélérée. Elle a doublé de 2020 à 2023, à 32 milliards d’euros. » Ce produit financier peut être réglé dans un compte-titres, un PEA ou un contrat d’assurance vie. Il suit alors la fiscalité liée à « l’enveloppe » utilisée (voir p. 50, 51 et 56).

## UN RISQUE DE PERTE JUSQU’À L’ÉCHÉANCE

Choisissons un exemple pour mieux comprendre les risques associés à un tel placement. Un fonds structuré à capital protégé est lancé le 27 novembre 2023, avec pour sous-jacent le Nasdaq Composite qui a une cote de 14 241 points. Il offre un gain annuel de 11 % sur le capital investit, pour une durée maximale de 10 ans, et le rappel se fait tous les ans à partir du 12<sup>e</sup> mois de vie du produit. Si celui-ci arrive à échéance et que l’indice américain affiche une baisse inférieure à 10 %, le capital est remboursé. Si la baisse est égale ou supérieure à 10 %, le capital est pénalisé dans les proportions correspondantes à la chute du sous-jacent.

Vous placez 3 000 € sur ce produit. Si en date du premier rappel, le 27 novembre 2024, le Nasdaq est à 14 241 points ou au-delà, le produit est déclenché. Vous récupérez le capital avec un an d’intérêts, soit 3 330 €.

**24 %**

Le gain sur le capital investi d’un fonds structuré à capital protégé avec un sous-jacent boursier en 2023, au moment de l’émission, est supérieur à 24 %.

Si, au contraire l'indice est sous la barre des 14 200 points, les investisseurs seront versés au capital qui passera à 1 000 € et le produit sera nul. Si le 27 novembre 2023, le Nasdaq affiche un gain, le produit s'arrêtera et sera touché à 1 000 €. Dans le cas contraire, les investisseurs seront au capital, qui passera à 4 000 € et le produit sera nul, et ainsi de suite. Si l'indice des titres, l'indice de référence, le Nasdaq est à 14 200 points ou plus, alors vous serez remboursé votre investissement en empruntant 10 000 €, l'indice

emprunter une partie de 5 % à 13 000 points, vous toucherez également votre capital initial, soit 1 000 €, si l'indice s'élevait à 14 200 points, vous toucherez 45 % de votre capital initial, soit 1 200 €. Si le fonds structuré avait été à capital garanti, vous auriez obtenu votre capital de 1 000 € mais le rendement annuel aurait été sensiblement inférieur, autour des 4 %.

Même s'il offre certaines protections, un produit structuré demeure un produit risqué car vous pouvez emprunter une partie de votre capital avant votre date de maturité.



**INTERVIEW**

## Il est important de ne pas se focaliser uniquement sur le gain potentiel

**À quel profil d'investisseur peut-on conseiller les produits structurés ?**

Ces actifs financiers sont très majoritairement des obligations émises par de grandes banques. Ils s'adressent à des investisseurs qui cherchent une « assurance », en bénéficiant à la fois de rendements attractifs, lorsque les Bourses sont atones ou baissières, et d'une protection partielle ou totale du capital investi. En contrepartie, les gains sont plafonnés.

**Quels sont le ticket d'entrée et les frais associés à ce placement ?**

Le ticket d'entrée est de 1 000 €, mais si le structuré est placé dans un contrat

d'assurance vie, il est possible d'investir dès le 1<sup>er</sup> euro. Il n'y a pas de frais de gestion. Les frais sont liés à l'enveloppe dans laquelle sont logés les produits : contrat d'assurance vie, compte-titres ou plan d'épargne en actions (PEA), avec des droits de garde.

**Pourquoi certains fonds structurés proposent-ils des intérêts annuels de 11 %, quand d'autres plafonnent à 4,5 % ?**

Les structurés répondent à une règle fondamentale : plus le risque est fort et plus les perspectives de gain sont élevées. Un fonds structuré à capital protégé proposera un meilleur objectif de gain annuel que s'il est à capital

garanti. Un structuré avec des fréquences de rappel annuelles offrira de meilleurs rendements réalisables que si les « auto-call » sont mensuels. Un structuré avec comme sous-jacent l'action Renault accordera un taux d'intérêt potentiel plus élevé que si le sous-jacent est l'indice Euro Stoxx, jugé moins volatil. Il y a aussi l'environnement commercial : une banque qui a vraiment besoin de lever des fonds accordera des conditions de rendement plus favorables.

**Que faut-il regarder avant de le choisir ?**

Il est important de ne pas se focaliser uniquement sur le gain potentiel.

Il faut aussi étudier la volatilité du sous-jacent et la fréquence de rappel du produit. À rendement potentiel équivalent, mieux vaut privilégier un structuré à rappel mensuel, plutôt qu'un produit à rappel annuel, jugé plus risqué.



**GUILLAUME EYSSETTE,** directeur associé du cabinet de conseil en gestion de patrimoine GEFINÉO

GEFINÉO